

À joindre à l'acte d'adhésion ou à adresser par courriel à : adhesion@sgdl.org

ACTE D'ADHÉSION À LA SGDL

Pour adhérer à la SGDL, il suffit d'avoir publié au moins une œuvre à compte d'éditeur.

LISTE DES DOCUMENTS À FOURNIR

1. Acte d'adhésion dûment rempli et signé.
2. Règlement de la cotisation par chèque à l'ordre de la SGDL, par virement ou en espèces, pour la première année d'adhésion. Si vous souhaitez régler vos prochaines cotisations par prélèvement automatique, nous vous remercions de nous adresser un Relevé d'Identité Bancaire ou Postal précisant votre IBAN afin que nous puissions vous adresser le formulaire SEPA pour la mise en place de la procédure.
3. Copie d'une pièce d'identité.
4. Bibliographie et biographie de l'auteur.

La Société des Gens de Lettres pourra être amenée à demander une copie de contrat à compte d'éditeur* d'une œuvre de l'écrit, en langue française, sans distinction de genre (roman, nouvelle, poésie, traduction, sciences humaines, essai, bande dessinée...) et quel qu'en soit le support (imprimé, numérique...).

Seuls les dossiers complets pourront être présentés au Comité

* Contrat par lequel l'auteur cède ses droits sous forme imprimée et/ou numérique sans aucune participation financière, sans franchise et en contrepartie d'une rémunération proportionnelle, dès le premier exemplaire vendu, ou forfaitaire.



Société des Gens de Lettres
Hôtel de Massa
38, rue du Faubourg-Saint-Jacques
75014 Paris

Tel : 01 53 10 12 00 · 01 53 10 12 13
Courriel : adhesion@sgdl.org
www.sgdl.org
<http://www.adhesion.sgdl.org>

